



Seul l'exposé prononcé fait foi

Conférence de presse du 20 décembre 2005

economiesuisse/Office fédéral de la statistique sur la R+D dans l'économie privée suisse 2004, Zurich

Conclusions

Andreas Steiner, président de la Commission d'economiesuisse pour la science et la recherche; CEO de Belimo AG, Hinwil

Mesdames, Messieurs,

Les dépenses R+D constituent un indicateur avancé. Il s'agit d'investissements dans la compétitivité future des entreprises. Dans ce sens, les chiffres impressionnants de 2004 révèlent deux choses: d'une part, nos entreprises sont très conscientes du fait qu'elles ne peuvent mieux maintenir leur compétitivité qu'en étant elles-mêmes actives dans la recherche et le développement ; d'autre part, l'énorme engagement de l'économie dans ce sens traduit aussi son adhésion à la recherche en Suisse.

Dans un régime d'économie de marché, il appartient en priorité aux entreprises de créer la croissance. L'innovation est le moteur de toute économie. Ce n'est pas la « Suisse » en tant que telle qui crée l'innovation, mais des personnes qui acceptent de courir des risques, qui font preuve d'audace et sont en quête de nouveauté. Les innovations naissent le plus souvent dans les entreprises et entre elles, en relation avec les hautes écoles. L'existence d'un nombre suffisant d'entreprises dynamiques passe par des conditions-cadre politiques favorables et par la présence de nombreux « facteurs soft », tels que l'ouverture à l'égard de nouvelles technologies, l'estime sociale de l'esprit d'entreprise, l'acceptation du bénéfice et la confiance dans les marchés et la concurrence, etc. C'est ainsi la politique qui détermine de manière décisive comment les facteurs de croissance peuvent se développer.

Un programme en sept points

L'innovation mise avant tout sur la formation et la recherche. Pour l'économie, la nécessité d'agir se concentre notamment sur les points suivants:

- Il faut relever les exigences dans les écoles de degré inférieur qui, selon les études PISA, ne répondent pas aux critères internationaux. Elles doivent construire des fondations pour la vie, et notamment transmettre les

connaissances de base en français, dans les langues nationales usuelles et surtout en mathématique et en sciences naturelles, ce qui est très important. Ces savoirs sont toujours d'actualité. Il convient d'introduire de nouvelles incitations dans le système institutionnel scolaire (autonomie scolaire, concurrence, exigences élevées en matière de prestations, mais prise en charge plus individualisée, etc.).

- La formation professionnelle constitue l'épine dorsale de notre économie, dominée par les PME. Si l'on veut qu'il en soit encore ainsi à l'avenir, il importe d'intensifier la collaboration entre écoles et entreprises (par exemple associations de formation) afin d'harmoniser constamment les contenus de la formation avec les changements d'exigences des formateurs professionnels.
- La notion d'apprentissage tout au long de la vie n'est pas encore répandue dans toute la société, même si de nombreuses personnes très qualifiées participent régulièrement à des manifestations où ce but est évoqué. Le problème se pose pour les personnes moins qualifiées. Un travail d'information ciblé, mais un effort de sensibilisation de la part des entreprises aussi, doivent créer des incitations au perfectionnement sur une base élargie.
- Nous avons besoin de hautes écoles qui puissent se maintenir dans la concurrence internationale du savoir. La concurrence signifie différenciation, et non offre uniforme de formation. Elle implique l'autonomie la plus large possible en matière de finances, de personnel et de recherche. Le but institutionnel de nos hautes écoles universitaires doit être de fournir des prestations de pointe, et non seulement d'apporter de larges qualifications à leurs étudiants. La promotion des élites ne doit pas être l'affaire de hautes écoles entières, mais seulement de centres d'excellence regroupant les meilleurs cerveaux d'une discipline. Nos hautes écoles, surtout les hautes écoles spécialisées, sont encore par trop prisonnières d'un système de planification étatique et administratif qui les empêche de se profiler. Et le relèvement des taxes d'études demeure une vache sacrée de la politique suisse d'enseignement supérieur. Ainsi, on renonce non seulement à un élément efficace de gestion de la demande, mais aussi à une source de recettes supplémentaires. On abandonne aussi l'option d'un prix à demander aux étudiants étrangers, ce qui permettrait de créer des emplois de grande valeur dans la société du savoir.
- Le Fonds national et la CTI demeurent les piliers de la promotion étatique de la recherche. C'est le rôle du Fonds national de créer les conditions optimales d'une recherche fondamentale de haut niveau posant les fondements de l'innovation. La CTI a pour mission de diffuser et d'appliquer les nouvelles technologies via une collaboration aussi étroite que possible entre hautes

écoles et économie. Pour ce faire, le statut de ces établissements, qu'il relève de l'administration ou non, est moins important que la flexibilité, le professionnalisme et l'administration non bureaucratique. Les coopérations tendant à devenir le modèle prédominant de l'innovation, l'approche de la CTI, qui mise sur des centres de promotion du savoir et de transfert de technologie, constitue une chance. Il est urgent d'améliorer la collaboration entre les programmes nationaux prioritaires de recherche et les centres de compétences des hautes écoles spécialisées d'une part, ainsi qu'entre les activités suisses et les activités européennes de recherche.

- Tout cela nécessite des ressources financières correspondantes, une structure des dépenses reflétant la priorité accordée à la formation et à la recherche et des structures performantes. Il faut espérer que le nouvel article constitutionnel sur la formation contribuera à alléger la structure « baroque » et complexe de notre système de formation et de recherche, qui englobe une multitude d'organes, de commissions et de conseils. Ce dont nous n'avons certainement pas besoin, ce sont de nouveaux conseils et/ou commissions en matière d'innovation. Car ce n'est pas en organisant des rencontres de réflexion que l'on parviendra à déterminer quelles technologies et innovations sont porteuses d'avenir et utiles pour se battre dans la concurrence. Un département de la formation et de la recherche n'a de sens que dans le cadre d'une réorganisation en profondeur de l'administration fédérale.
- C'est tout d'abord dans les entreprises existantes que les mutations technologiques ont lieu. En outre, une économie a besoin en permanence de nouvelles créations; des PME en croissance rapide, axées sur les technologies, constituent un élément important du renouvellement des économies. C'est là que réside une fonction essentielle des start-up; par conséquent, le traitement fiscal du capital-risque revêt une importance particulière.

D'importants projets permettant de poser de nouveaux jalons sont à l'agenda politique (message FRT, loi-cadre sur les hautes écoles, etc.). La Suisse a en mains les cartes nécessaires pour réussir. Le capital humain est non seulement un facteur de site important dans la concurrence mondiale de l'innovation, mais aussi la clé d'une ascension sur la voie de la croissance, même si, empiriquement, il n'est pas si facile de confirmer l'existence d'un lien positif entre capital humain et croissance économique.